

Dans ce
numéro :

Tour épisco- 2
pale

Extension 3
de l'école

Aménage- 4
ment Ave-
nue de la
Tour

PLUI 5

Fermeture 6
trésorerie de
Penne

Démogra- 7
phie

Zones blan-
ches

Artisans et 8
commer-
çants

Edito

Il m'est impossible de commencer cet édit sans évoquer les terribles événements qui ont marqué l'année 2016. Une pensée pour toutes ces familles qui ont perdu un parent, un ami, une connaissance. Mais soyons optimiste, aujourd'hui, tous les citoyens, meurtris, solidaires, redécouvrent notre chance de vivre libre et sont prêts à relever le défi et protéger la démocratie.

Il faut voir un grand message d'espoir pour l'avenir. Bleu blanc rouge retrouve son sens.

En ce début d'année 2017, je forme des vœux, pour tous les habitants de HAUTEFAGE-la-TOUR qu'ils soient en activité ou en retraite, des vœux de solidarité, de santé, de travail et de petits bonheurs au quo-

tidien dans un monde aujourd'hui exigeant, où l'on veut toujours plus et où la contestation est devenue systématique.

A tous nos actifs, aux Chefs d' Entreprises, aux artisans, aux agriculteurs, et aux salariés, je souhaite la réussite de vos projets avec toujours plus de volonté et de créativité pour aborder cette nouvelle année.

Aujourd'hui, gérer une commune est devenu un vrai travail d'équilibriste, avec des normes et des contraintes toujours plus pesantes. Dans ce contexte de restriction, je voudrais remercier mon équipe municipale qui me fait confiance.

Rassurez-vous ! Nous gérons le budget de la commune de manière drastique et ultra

rigoureuse. Les efforts de gestion sont quotidiens : la maîtrise du budget de fonctionnement ne laisse pas de place à l'erreur.

Avant toute chose, en mon nom et en celui de l'ensemble de l'équipe municipale, je tiens à vous formuler mes meilleurs vœux pour cette année 2017.

Que cette année soit porteuse, de joie, de réussite, tant professionnelle que personnelle et surtout une excellente santé à tous.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre « Petit journal » dans lequel vous trouverez un maximum d'informations sur notre action municipale

Votre MAIRE
Guy VICTOR



Guy VICTOR, Maire d'HautePAGE la Tour
et le Conseil Municipal,

en présence de Monsieur Patrick CASSANY, Président de la
Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois,
sont heureux de vous inviter pour vous présenter leurs vœux
autour de la galette et du verre de l'amitié,

Dimanche 22 Janvier 2017 à 16 heures à la salle des fêtes

Inauguration de la Tour épiscopale



Le vendredi 21 Octobre 2016 a eu lieu l'inauguration de la Tour épiscopale d'Hautefage la Tour, en présence de nombreuses personnalités et de la population de la commune.

Après six années de travaux, le bilan de cette restauration est remarquable de l'avis de tous les visiteurs.

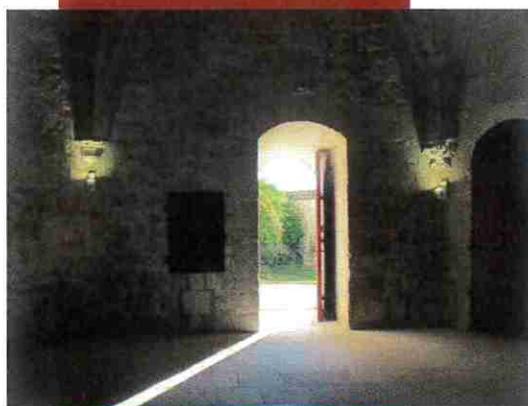
En concertation avec l'office de tourisme et le pays d'Art et d'Histoire, la commune réfléchit sur la future organisation des visites, ou des événements pouvant y être produits.



Bilan des travaux de la Tour

Récapitulatif du montant des travaux de 2009 à 2016

Maçonnerie (Entreprises Boldini et Vicentini)	319 176.47
Charpente (Entreprise Kientzy et Hilaire)	49 972.92
Plancher Menuiseries (Entreprise Guérin)	110 380.00
Electricité (Entreprise JT Elec)	24 500.00
Beffroi paratonnerre (Entreprise Bodet)	22 490.00
Vitraux (Entreprise Atelier vitrail du Périgord)	10 800.00
Architecte (Agence Stéphane Thouin)	56 575.00
Total HT	593 894.39
Subventions perçues	
Etat	226 846.00
Conseil départemental	135 459.00
Région	83 195.00
Réserve parlementaire (Député)	20 000.00
Don d'un administré de la commune	5 000.00
Total	470 500.00
AUTOFINANCEMENT	123 394.39





Extension de Mon Ecole

Les travaux d'extension de l'école avancent à grands pas. Ils devraient être terminés aux prochaines vacances de février.

Voir tableau ci-contre des entreprises qui sont intervenues.

Dans le cadre du Plan Vigipirate, le portail d'entrée de l'école sera adapté. La commune attend l'accord d'une subvention pour engager les travaux.

La cour sera elle-aussi aménagée, la Père Noël de la commune a investi dans l'achat de trois jeux d'extérieur, qui seront prochainement installés.

Montant des travaux école

Architecte - Bureaux de contrôle	21 828.00
Fluiditec - Hen Jean-Marc -Apave	
Lot 1 - Maçonnerie, Gros œuvre, Entreprise RENOV ACTION 47	86 265.90
Lot 2 - Charpente Couverture Zinguerie, Entreprise RENOV ACTION 47	22 422.00
Lot 3 - Menuiseries extérieures Alu, Sarl VICTOR Jérôme	26 321,92
Lot 4 - Menuiseries intérieures bois, GASTAL Jérôme	2 640.00
Lot 5 - Plâtrerie, Sarl VICTOR Jérôme	6 155.10
Lot 6 - Faux plafonds, Sarl VICTOR Jérôme	7 441.92
Lot 7 - Peinture, LEYMAT Philippe	3 558.00
Lot 8 - Carrelage, Sarl GANDIN	9 868.20
Lot 9 - Electricité, Sarl CALEFFI Robert	17 832.00
Lot 10 - Sanitaires climatisation, Sarl CALEFFI Robert	20 091.60
Portail sécurisé	6305.25
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX TTC	230729.89 TTC
Subventions ETAT et Conseil Départemental	117 000.00
Autofinancement après récupération de la TVA	75 880.96

Travaux d'entretien à la toiture de l'église Saint Thomas

La toiture de l'église Saint Thomas a fait l'objet d'une restauration. Le montant des travaux, effectués par l'entreprise RENOV ACTION, se sont élevés à 13726 € subventionnés à hauteur de 15 %.

Nous avons profité de l'intervention sur la toiture pour refaire le beffroi de la cloche qui menaçait de se briser



Aménagement de l'Avenue de la Tour

La tranche 1 des travaux, a consisté à valoriser l'écrin proche de la TOUR dans le traitement de la voirie et les abords des bâtiments ainsi que l'aménagement de la partie la plus ancienne de la rue du village.

Dans un esprit de continuité, en 2016, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques a été réalisé sur la partie devant le groupe scolaire, d'où la nécessité de réfection de la voirie.

La tranche 2 consistera donc à l'aménagement des abords de l'école.

- avec la mise en accessibilité de tous les trottoirs,
- la création de 30 places de parking dont 1 pour personne à mobilité réduite,
- création d'un espace dédié aux bus scolaires

Cette opération consiste principalement à organiser et sécuriser la rentrée ou sortie scolaire.

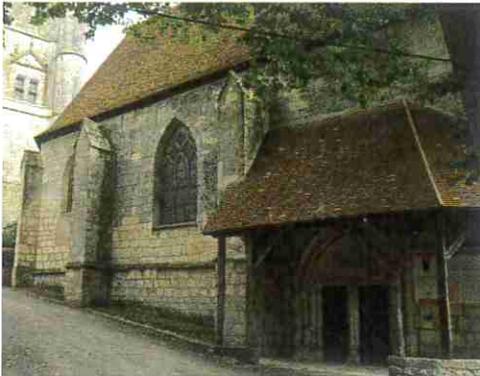
Le coût prévisionnel des travaux est de : 185 476,50 € HT

Des subventions ont été sollicitées :

- auprès de l'Etat - Dotation d'Equipement aux Territoires Ruraux pour 74190 €,
- du Département au titre des Amendes de Police pour 6080 €
- du Député au titre de la réserve parlementaire pour 12000 €.

Compte tenu du contexte peu favorable, nous espérons vivement obtenir ces subventions, il resterait dans ce cas à la charge de la commune la somme de 93 206 €

Restauration des vitraux du chœur de l'église Notre dame



Sur les conseils de Monsieur Gonzales, Architecte des Bâtiments de France, il a été décidé d'entreprendre la restauration des vitraux de l'église Notre Dame.

Ils seront réalisés sur deux exercices. Les premiers à être restaurés seront les vitraux du chœur, pour un montant de 9320 € HT subventionnés à 40 %.

Lotissement Résidence du Pech de Marty

Le permis d'aménager ayant été accordé pour 5 lots dans le futur lotissement « Résidence Pech de Marty » les travaux de raccordement aux divers réseaux vont débuter très prochainement. Ces 5 lots seront à la vente en 2017.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Dans l'édition précédente, nous vous informions que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal devait remplacer à terme le Plan Local d'urbanisme communal élaboré en 2008.

Où en est-on aujourd'hui?

Phase n°1 : Le **diagnostic du territoire** terminé en Février 2016. Trois réunions publiques ont été organisées afin de le proposer au public. Une exposition itinérante a eu lieu à Hautefage du 24 Mai au 6 Juin 2016. Consultable sur le site internet de la Commune.

Phase n° 2 : Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD). Les orientations du PADD ont fait l'objet d'un débat en séance du Conseil Municipal du 7/11/2016. L'exposition itinérante sera présente à la mairie d'Hautefage du 13 au 24 Février 2017, aux heures et jours d'ouverture du secrétariat de mairie.

Phase n° 3 : Traduction réglementaire - **Zonage et règlement** - Validation du document prévu mi 2018.

IMPORTANT :

Pour conserver une parcelle constructible ou inversement déclasser un terrain actuellement constructible, vous devez adresser un courrier en ce sens au plus tard fin février 2017 à Monsieur le Maire qui le transmettra au Pôle urbanisme de la CAGV. Ce qui ne prévaut pas d'une acceptation systématique.

Rappel : Tout au long de la procédure, les informations sont portées à la connaissance du public sur le site de la CAGV, pages dédiées au PLUih (onglet Urbanisme). Le pôle Urbanisme se tient également

HORAIRES ET EFFECTIF DE L'ECOLE GEORGES BRASSENS

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h45/11h45	8h45/11h45	8h45/11h45	8h45/11h45	8h45/11h45
coupure méridienne : 2h				
13h45/16h	13h45/16h		13h45/16h	13h45/16h
5h15	5h15	3h	5h15	5h15
TAP 16H/16H45	TAP 16H/16H45		TAP 16H/16H45	TAP 16H/16H45
Sortie : 16h45	Sortie : 16h45		Sortie : 16h45	Sortie : 16h45
Total horaire : 24 heures				



Participation des enfants à la commémoration du 11 Novembre

Effectifs 2016-2017 :

Hautefage	TPS/PS/MS	27	98
	MS/GS	26	
	GS/CP	25	
	CE1/CE2	20	
Auradou	CE2/CM1	20	41
	CM1/CM2	21	
Total RPI			139

FERMETURE DE LA TRÉSORÉRIE DE PENNE D'AGENAIS

Compte tenu de la fermeture de la Trésorerie de Penne d'Agénais le 31 décembre 2016, la commune dépendra désormais de la Trésorerie Villeneuve Municipale, Chemin de Veilours 47300 Villeneuve sur Lot,

Téléphone : 05 53 49 51 78

Visite de la Tour

Une visite de la Tour et de l'Eglise Notre Dame en présence de Janouille avait été organisée le 1er Août 2016 par l'Office de tourisme du Grand Villeneuvois. Une trentaine de personnes a assisté à cette manifestation, très ludique et intéressante.

Il sera de retour parmi nous le Jeudi 17 Août 2017 pour une autre visite accompagnée.

N'hésitez pas à venir avec vos enfants, Janouille les fait beaucoup rire.



Démographie 2016

Amélioration du réseau de téléphonie mobile

NAISSANCES HORS COMMUNE

AHAMADI Erlé	le 08 février 2016
BABU Germain, Bernard, Thierry	le 08 octobre 2016
BABU Célestine, Maryline, Odile	le 08 octobre 2016
BARRAU Amélya, Lydie, Jeanne	le 08 novembre 2016
BERNIES DUCHATELET Noam	le 16 août 2016
BEYSSAC RÉMY Jade, Angélique	le 26 mars 2016
CARRÉ Louis, Antoine	le 08 juillet 2016
CHAÏB Yanis	le 08 juin 2016
CHESNEAU Kiara, Julie, Amanda	le 07 mai 2016
FELIPE Nathan, Mathis, Lucas	le 13 mai 2016
GALOIS HAVET Alan	le 17 juin 2016
LAFON Robin, Samuel	le 16 avril 2016
THIMOTHÉE Enora, Déborah, Francheschina	Le 30 décembre 2015

MARIAGES

ALEIXO Daniel	Le 27 août 2016
LETOURNEAU Annabel	
CHAPOULIE Olivier, Alain, François	Le 09 juillet 2016
JEHL Frédérique, Chantal, Nicole	
GAUDRY Alexandre, Maurice, Alix	Le 24 septembre 2016
GANCHEGUI Elodie	
MASSOU Gilles, Jean	Le 09 juillet 2016
VIDAL Carole	
VIGOUROUX Anthony	Le 18 juin 2016
PERISSINOTTO Karine	

DECES

BARTHAU Jean	le 14 mai 2016
JEAN-LUC Yvette veuve LABROUILLERE	Le 07 novembre 2016
RANSOM Lawrence, Alexis	Le 31 juillet 2016

Fin d'année 2015, des mesures de terrain sur la couverture en téléphonie mobile ont été effectuées sur la commune à la demande de l'Etat.

Cette opération a permis d'identifier la commune comme intégrant le périmètre des zones blanches mobiles et elle a été formellement reconnue comme telle par arrêté.

Nous avons bénéficié, par conséquent, du programme mis en place par le gouvernement pour résorber ces zones blanches. Ce programme repose sur un partage de responsabilité entre les collectivités territoriales (Département et commune) et l'Etat qui assurent le financement et la construction des infrastructures publiques et un engagement des opérateurs à installer leurs équipements (antennes mobiles) et proposer des offres permettant la couverture mobile.

Pour la commune de Hautefage la Tour, après plusieurs réunions avec le Département et l'Agence numérique, l'emplacement retenu pour l'implantation du pylône (30 mètres environ) est le terrain communal situé au lieu-dit « Le figué ». Le coût des travaux sera pris en charge par le Département à hauteur de 50% et par la commune pour les 50% restants, environ 7500€.

La commune devrait bénéficier de cette couverture en téléphonie mobile, service très important de nos jours, durant le 1^{er} semestre 2017.

Collecte déchets ménagers

Dans la continuité de l'Aménagement de l'Avenue de la Tour, il est prévu d'installer une borne enterrée de récupération des ordures ménagères à l'extrémité de la rue (côté Laroque Timbaut). Cette borne aura une contenance de 5 m³.

Nous vous incitons vivement à améliorer la qualité du tri des déchets car malheureusement ce geste est directement lié au taux de la taxe ordures ménagères. Tous les emballages se trient, si vous avez un doute ou une question sur le tri : Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois : 05 53 41 01 77 - www.grand-villeneuvois.fr

Les artisans et commerçants de la commune

Alimentation - restauration

Chez Camille au P'tit Bonheur - Camille Domingie - 240 Avenue de la Rovère - Tél : 05 53 01 29 69
Pizzeria de la Tour. Chez Stephane- Tél. 05 53 70 16 52
Primeur Fruits et légumes - MASSON Jean-Louis – 1153 Route de Pépinès – Tel : 05 53 49 31 03
Snack rôtisserie Chicken Box - Saint Just - Tel : 05 53 01 22 90 Port : 06 06 80 26 70

Agriculture

Taille d'arbre - Jean-Luc Fillol – Labarbie - Tél : 05 53 41 49 59
Travaux agricoles - Travaux publics - Roland Le Bot - 560 Route de Pépinès - Tél : 05 53 49 31 13
Travaux agricoles et travaux publics – Sarl J-P Branquet – Laurespic – Tél : 05 53 49 30 23
Terrassements travaux publics et agricoles – Bernou Jean-Pierre - Mazet
-Tél : 05 53 49 31 42 - Port. : 06 74 39 41 95

Bâtiment

Installation chauffage – Bruno Aussignac – Lacourbonne – Port : 06 70 80 96 40 Tel : 05 53 40 77 83
Etanchéité 47 - Alexandre LEQUIN MORVAN - Port : 06 860 803 20 - Tel : 05 53 95 64 88
Plâtre traditionnel- cloisons- isolation - Jérôme Victor- Granges Basses
- Port. :06 83 11 01 16 - Tél. : 05 53 49 46 52
Peinture Bâtiment – Philippe Leymat - Bertrand - Tél : 05 53 40 99 14
Dépannage et installation électricité- Chauffage – Plomberie - Jean-Claude Lacombe
- Lotissement Labau - Port : 06 85 91 96 06 Tel : 05 53 49 14 19
Electricité générale. AFM Elec : 12 Rue de Penne. Hautefage. Rénovation. Neuf.
Dépannage 7j/7- 24h/24. Tel 05 53 01 03 16
Maçon - Tailleur de pierres - Collié Patrice - 12 Rue de l'atelier - Tel : 05 53 41 49 13
Maçon traditionnel - Eric Membrilla - Font de Loubas - Tél. : 05 53 36 75 62
Renov-Action - Maçon-charpentier - Manuel Fernandez - 337 Route de Pépinès - Tel : 05 53 40 63 46
Miroiterie LE VITRIER 47 - Crédences de verre murales - Menuiserie Alu et PVC -
- Pech D'Oueilles - Tel : 05 53 41 73 96 Port : 06 17 42 67 45
Piscines - Entretien dépannage Rénovation - LPS - Lascanals - Tel : 05 53 71 63 13
Port : 06 71 64 37 40
Domotique - Electricité générale - E.G.S : 10 Plaine de Labau– Tel : 06 35 93 22 68 ou 06 62 24 67 67

Mécanique- Tôlerie

Mécanicien – Serge Richaud – 520 Avenue de la Rovère – Tél : 05 53 49 30 84
Carrosserie-Tôlerie – Montmartry– 562 Avenue de la Rovère – Tél : 05 53 36 66 64

Santé

Infirmière – Danielle Sonilhac – 3 Avenue de la Tour – Port : 06 80 30 33 40 Tel : 05 53 49 30 75
Cabinet infirmier —Dorotheé Simonetti et Aïssa Souanef — 300 Avenue de la Rovère—Port : 06 85 82 94 63

Divers

Pyrotechnique – Sarl ATPM – le bourg – Tél : 05 53 49 36 66
Parc-Jardinage-Elagage - Didier Guillemain. 14 Résid. de Labau – Tél : 05 53 41 78 70
Espaces verts - Entretien - Francis Tricou - Tél/Fax : 05 53 71 32 49 - Port. 06 43 92 67 34
Potier – Jambois T. - Pignol – Tél : 05 53 49 38 76
Peintre en décors - Rominger M. - Pignol – Tél : 05 53 49 38 76
L'Atelier Corporel – Catherine Boullenger – Sablas – Tél : 05 53 49 31 24
Coiffure à domicile - Dominique Gras - Galapian - Port : 06 62 93 71 97
Petits travaux d'entretien et de bricolage - Joël Pilles - Lagarde Basses - Port : 06 45 35 29 34

Cette liste n'est pas exhaustive. Si vous souhaitez y figurer dans la prochaine édition, veuillez le faire savoir auprès du secrétariat de mairie

Le petit journal d'Hautefage la Tour a été conçu, rédigé et réalisé par la Mairie d'Hautefage la Tour